

CFA de l'académie de Versailles

BAC PRO INTERVENTIONS SUR LE PATRIMOINE BÂTI OPTION A MAÇONNERIE

UFA Jean Monnet - 128 Avenue Jean Jaurès 92120 Montrouge

OBJECTIFS

Le titulaire du diplôme travaille principalement au sein d'entreprises du domaine de la réhabilitation, de la Selon l'option choisie, le titulaire du baccalauréat professionnel « Interventions sur le patrimoine bâti » exerce dans le domaine de la maçonnerie (option A), de la charpente (option B) ou de la couverture (option C). Dans son option, il est un ouvrier hautement qualifié, doté d'une large autonomie et impliqué dans les phases qui précèdent l'exécution des travaux. Il participe généralement à la préparation des interventions : sous le contrôle du chef d'entreprise, il apprécie l'architecture de l'édifice, analyse l'état des structures sur lesquelles il intervient, recherche l'origine des désordres et les moyens à mettre en œuvre pour y remédier en tenant compte des caractéristiques de l'édifice et du coût de l'opération.

CONTENU

Compétences professionnelles :

S'INFORMER OBSERVER :

- Collecter et classer des informations
- Analyser un dossier préparatoire
- Repérer les éléments constitutifs du bâti
- Confronter les informations collectées
- Confronter les prescriptions d'exécution aux réalités de l'ouvrage

TRAITER DÉCIDER COMMUNIQUER :

- Rendre compte
- Préparer l'intervention
- Proposer des matériels, matériaux et outillages
- Quantifier les besoins pour l'équipe
- Consigner les opérations relevant d'une phase de déconstruction / reconstruction

METTRE EN ŒUVRE, REALISER :

- Organiser le poste de travail
- Travailler et faire travailler en sécurité
- Monter, utiliser et démonter un échafaudage
- Implanter et tracer des ouvrages
- Reproduire une technique de construction déterminée
- Travailler en site occupé
- Identifier, trier et stocker les matériaux à réemployer
- Identifier, trier et stocker les déchets
- Préparer et entretenir les matériels et outillages
- Monter et démonter un étalement
- Réaliser des interventions ponctuelles sur des ouvrages de maçonnerie
- Réparer – Consolider
- Déconstruire – Déposer – Percer
- Mettre en œuvre des techniques traditionnelles de construction en maçonnerie

CONTROLLER :

- Effectuer le suivi des activités
- Assurer la qualité de la mise en œuvre
- Vérifier la tenue du chantier en site occupé

Savoirs :

- Français et Histoire- Géographie - Education moral et civique
- Mathématiques – Sciences physiques et chimiques
- Langue vivante
- Arts appliqués et cultures artistiques
- Prévention santé environnement
- Economie gestion
- Éducation physique et sportive

PUBLICS

- Salarié en Contrat d'Apprentissage

DURÉE

De 500 h

DATES

Date de début : 01 septembre 2024

Date de fin : 30 juin 2025

PRÉ-REQUIS

Sur positionnement

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 4 (ex IV)

VALIDATION

- Diplôme / unité de diplôme
Bac pro interventions sur le patrimoine bâti option A maçonnerie

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- A distance
- Cours du jour
- Face à face

POURSUITE D'ACTIVITÉS

A de solides connaissances techniques, le titulaire du baccalauréat professionnel « Interventions sur le patrimoine bâti » ajoute des connaissances en histoire de l'architecture et des techniques de construction. Il maîtrise les démarches particulières à l'intervention sur le patrimoine bâti et en sites occupés. Après un temps d'adaptation aux pratiques de l'entreprise et à la spécificité des travaux qu'elle réalise, il prendra des responsabilités en matière d'étude préalable et de préparation du chantier, et pourra prendre en charge les interventions techniques les plus délicates de son domaine.

Son expérience lui permettra d'évoluer ultérieurement vers un poste de collaborateur direct du chef d'entreprise dans les structures artisanales orientées vers les travaux de restauration-réhabilitation. Moyennant des compléments de formation en gestion – administration, il pourra envisager de créer ou reprendre une PME.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Apprentissage uniquement en dernière année.

[Fiche RNCP 5534](#)

Moyens matériels : Plateaux techniques équipés avec le matériel et appareils nécessaires aux formations en fonction du domaine d'activité, salles banalisées, salles informatiques. Centre d'informations et de documentation. Restauration sur site.

Moyens humains : enseignants de l'éducation nationale. Interventions ponctuelles de professionnels du secteur possibles.

Modalités de recrutement : Affelnet, dossier de candidature, entretien, tests, positionnement pédagogique. Possibilité d'intégrer le cycle de formation en deuxième ou dernière année en fonction de l'expérience professionnelle du candidat.

Modalités pédagogiques : Alternance centre de formation et entreprise. Cours en face à face ou distanciel possible. Mises en situations professionnelles. Chef d'œuvre.

COÛT

Reste à charge 0 €

FINANCEMENT

- Entreprise et OPCO

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Artisanat d'art, art
- Bâtiment et travaux publics

CONTACT

Mr Mustapha Azzoug

Téléphone : 01.41.17.44.29

Email : mustapha.azzoug@ac-versailles.fr

RÉFÉRENT HANDICAP

Mme Charleen Courtois

charleen.courtois@ac-versailles.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Un(e) apprenti(e) en situation de handicap peut bénéficier de divers aménagements dans le cadre de sa formation en prenant contact avec la référente handicap. Ainsi, il/elle bénéficie d'un accueil et d'un accompagnement particulier tout au long de sa formation en alternance.

Une demande de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) doit être effectuée auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du département de résidence. Les équipes du CFA académique sont sensibilisées et mobilisées pour accueillir des personnes en situation de handicap et leur proposer un accompagnement adapté pour favoriser leur formation en alternance.

